

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PLUVALOR 2

Parts C (Capitalisation) : FR0007486576 **Parts D** (Distribution) : FR0007003330

Ce Fonds est géré par **CONSERVATEUR GESTION VALOR**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La classification du Fonds est : Obligations et autres titres de créances libellés en euros.

Le FCP a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de 2 ans, la recherche d'une performance supérieure à celle du « livret A ». Le livret A est un compte d'épargne rémunéré selon un taux fixé par l'état. Son taux est déterminé périodiquement par la Banque de France. Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur mentionné ci-dessus. L'indice constitue un simple indicateur de comparaison a posteriori.

Le Fonds est géré de manière prudente dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 8 en orientant essentiellement ses investissements sur des émetteurs des pays de la zone OCDE dont la devise d'émission est principalement l'euro.

✓ Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% en titres de créances ou produits de taux, sans distinction privé/public et sans contrainte de notation ; la gestion pourra utiliser toutes les échéances mises à sa disposition par la courbe de taux. Le FCP est exposé aux pays de l'OCDE et accessoirement aux pays émergents ; il n'est pas exposé aux pays en voie de développement. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 8.

✓ Le Fonds pourra être exposé aux marchés actions jusqu'à 10 % maximum de son actif dans la recherche d'un surcroît de performance : titres de sociétés de tous secteurs, de grande et moyenne ou petite capitalisation, obligations convertibles, émis sur les bourses des pays de la zone euro.

✓ Le Fonds peut investir jusqu'à 50% en OPCVM français ou européens, en « UCITS ETF » ou dans la limite de 30% de son actif en FIA français éligibles de toute classification. Les investissements en OPCVM/FIA actions sont compris dans les 10 % maximum de détention d'actions. Le FCP a la possibilité d'investir dans des OPCVM/FIA gérés par la société de gestion.

✓ Le Fonds peut être exposé au risque de change dans la limite de 10 % de l'actif net du fait des actifs détenus en portefeuille non libellés en Euro, dans la recherche d'un surcroît de performance.

✓ Le Fonds peut recourir aux instruments dérivés afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille au risque des marchés taux, change et actions (dans la limite de l'exposition de 10% au risque actions). Il pourra également recourir aux titres intégrant des dérivés de natures action, devises (dans la limite de 10% en absence de capital garanti), taux, crédit. Ces opérations seront effectuées sans recherche de surexposition dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les parts C du Fonds capitalisent leur résultat net et plus-values nettes réalisées ; Les parts D du Fonds distribuent leur résultat net et capitalisent et/ou distribuent et/ou reportent leurs plus-values nettes réalisées sur décision de la société de gestion.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées la veille du jour de valorisation avant 18 heures 30 chez Conservateur Finance (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du vendredi (J+1) valorisée aux cours de clôture, calculée et publiée le lundi (soit à cours inconnu). Les règlements sont effectués à J + 3, J étant la date de centralisation.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible				A risque plus élevé			
Rendement Potentiellement plus faible				Rendement Potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7	

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée.

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement l'exposition du FCP au risque de taux.

Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, ainsi qu'en cas de défaut de l'émetteur, il peut y avoir une baisse de la valeur des actifs, qui pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative du fonds. Ce risque est particulièrement présent sur les titres non notés dits « spéculatifs ».

La survenance de ce risque peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

- **Risque de contrepartie** : Il représente le risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements envers l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,78 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

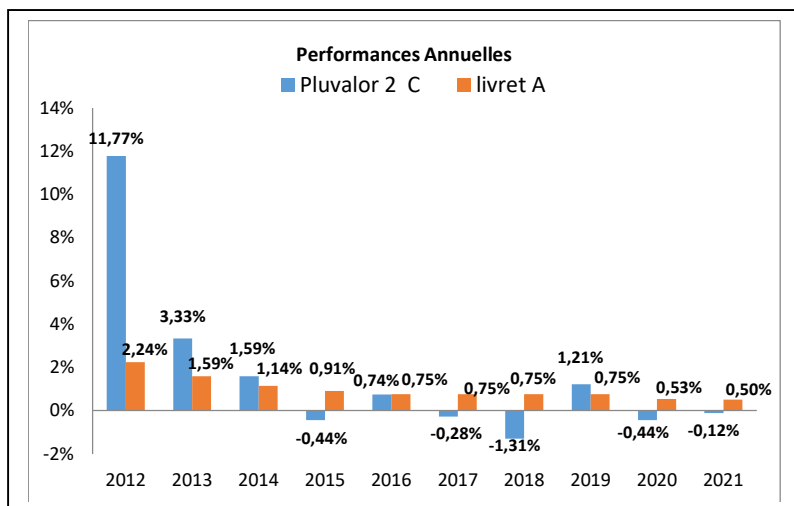
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au passage intitulé « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.conservateur.fr

PERFORMANCES PASSES



Performance Part D 2021 : -0,09 %

Le diagramme des performances affiché ne constitue pas indication fiable des performances futures.

Les performances du fonds sont calculées coupons nets réinvestis.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performances prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 26 mai 1992
Date de création des parts C : 26 mai 1992
Date de création des parts D : 02 août 1996
Devise de référence : Euro

A compter du 20/06/2014, le FCP s'est transformé en OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : CONSERVATEUR FINANCE 59, rue de la Faisanderie - 75781 PARIS Cedex 16 - Tél. : 01 53 65 72 31. www.conservateur.fr. Ces informations sont disponibles en français.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Lieu de publication de la valeur liquidative : locaux de la société de gestion et du commercialisateur, site internet du commercialisateur : www.conservateur.fr, base GECO : www.amf-france.org.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Les détails de la politique de rémunération est disponible à l'adresse www.conservateur.fr.

La responsabilité de CONSERVATEUR GESTION VALOR ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion CONSERVATEUR GESTION VALOR est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/08/2022.